libéral. Ses opinions ne reflètent-elles pas la pensée actuelle des milieux gouvernementaux et de l'arrière-ban d'en face qui appuient le gouvernement? Je crois que oui. Je crois que tous les partisans du gouvernement aujourd'hui appuieraient le contenu de ce rapport, s'ils scrutaient leur conscience et exprimaient une opinion sincère. Que recommande le rapport au fond? Essentiellement, il recommande une augmentation des versements de sécurité de la vieillesse à \$105 par mois-immédiatement et non pas dans un délai indéterminé.

C'est le gouvernement qui doit prendre la responsabilité du retard—le gouvernement, le ministre particulièrement intéressé et les intellectuels de ce côté-là, comme le député de Saint-Jean-Ouest qui, avant l'heure du souper, a dit merveille des réalisations possi-

bles de tout ce programme.

Comme je l'ai dit, je suis en faveur du projet de loi. Mais dans quelle mesure sera-t-il appliqué immédiatement? Quelles sont les nécessités auxquelles il faut répondre au Canada présentement? A mon point de vue, l'une des fonctions de la démocratie et de ceux qui y jouent un rôle est de servir les besoins du peuple. J'aimerais que le ministre s'en souvienne. S'il pense un seul instant que les citoyens âgés du pays trouvent la vie facile avec \$75 par mois, il ferait bien de changer d'idée.

Il ferait mieux d'aller jeter un coup d'œil dans la cuisine de ces gens, pour voir comment ils vivent; j'en dis autant pour le ministre de l'Agriculture (M. Greene), qui devrait se débarrasser de sa tenue de cérémonie et aller voir les cultivateurs chez eux pour savoir ce qu'ils pensent. Des trompe-l'œil de ce genre ne valent rien, si nos intentions ne sont pas ce qu'elles devraient être. Il ne sert à rien d'être législateur, si l'on n'est pas au

courant des circonstances.

• (7.10 p.m.)

Je ne suis pas assez naïf en politique pour croire que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) n'est pas au courant des besoins des vieillards. Le 27 juin dernier, j'ai posé au ministre une question, à laquelle je n'ai pas donné suite, car je voulais connaître exactement sa façon de penser; je lui ai demandé s'il allait suivre l'exemple du premier ministre de l'Île du Prince-Édouard, et, comme en fait foi la page 6872 du hansard, voici ce que le ministre a répondu:

..le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard adopte ou pourra adopter l'attitude dont il s'agit, grâce aux dispositions du Régime canadien d'assistance publique.

Dans ce cas, et s'il approuve l'initiative du premier ministre de l'Île du Prince-Édouard, [M. Winkler.]

Le sénateur Croll est membre du parti pourquoi le ministre n'adopte-t-il pas la même attitude à l'endroit des gens de la même catégorie, dans le reste du Canada? Faut-il en déduire à l'heure actuelle, que le gouvernement est prêt à se retirer partiellement du domaine de la sécurité de la vieillesse, pour laisser les provinces assumer une partie de la responsabilité? Si c'est l'intention du ministre, il renonce par le fait même au poste de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada. Pour moi, il n'y a pas de doute là-dessus et le ministre aura à répondre devant les vieillards de son attitude à ce sujet.

> Aujourd'hui, le très honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a demandé au premier ministre (M. Pearson) s'il comptait prendre des mesures quelconques, dans le cadre du programme de la sécurité de la vieillesse, en vue de porter la pension des vieillards à \$100 par mois. Le premier ministre n'a pas seulement dit non, mais pour moi, il a répondu de façon ironique, et maintenant, nos vieillards doivent savoir précisément où ils en sont et ce que le gouvernement pense à leur sujet.

> Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, je demande au ministre ce qu'il pense des députés de l'arrière-ban de son parti. Par votre entremise, je signale à lui, à la Chambre et à tout le pays, que les membres du parti libéral feront bien de se méfier lorsqu'ils iront chez eux au cours du congé d'été. S'ils craignent de retourner chez eux et de se trouver en face de leurs commettants, parce qu'ils ont refusé de venir en aide à nos vieillards, je puis leur dire qu'ils ont des alliés de ce côtéci de la Chambre qui sont du même avis. La seule chose à faire pour eux, c'est d'admettre l'existence de ces besoins.

> J'ai reçu aujourd'hui une lettre qui mérite d'être consignée au compte rendu. Je sais que le ministre et tous les députés ont recu la même. Elle vient du Senior Women's Committee for Pension Increase, de l'avenue Madison, à Toronto. Il s'agit, en fait, du texte d'une lettre adressée le 27 juin à l'honorable A. J. MacEachen.

Une voix: L'honorable Allan MacEachen?

M. Winkler: Je mentionne aussi l'ancien ministre de l'Île du Prince-Édouard. Il savait à quoi s'en tenir. Selon lui, le parti conservateur a été défait pour avoir promis une pension de vieillesse de \$100 par mois pendant la dernière campagne électorale.

Nos intentions ne font aucun doute sur ce point. Dès le début de la présente session, nous avons exigé que le gouvernement porte la pension de vieillesse à \$100 par mois. Mais qu'est-il arrivé? Les libéraux ont voté en bloc contre notre proposition. En outre, ils le feront encore au besoin.